

## Guide pour l'utilisation de l'application Alya

Avant de remplir votre dossier de suivi de carrière, vous êtes invité.e à consulter les recommandations spécifiques de votre section CNU sur le site : <https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>

Le document type, dont le contenu sera visible par votre section CNU et par votre établissement, est organisé en cinq rubriques : déroulé de carrière, contexte d'exercice et conditions de travail, activités pédagogiques, activités scientifiques, autres activités.

L'application Alya contient aussi une fenêtre confidentielle (invisible par votre établissement) qui vous permet de communiquer uniquement avec votre section CNU. Si vous souhaitez porter des informations à la connaissance exclusive de votre section CNU, vous êtes invité.e à utiliser cette fenêtre.

### Déroulé de carrière

L'objectif de cette rubrique est de présenter l'ensemble de votre carrière professionnelle, particulièrement depuis votre recrutement dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). Au-delà des informations concernant votre situation actuelle (déjà renseignées par votre établissement et portées à votre connaissance pour validation lors de la première étape de la procédure Alya), il s'agit d'en retracer les évolutions et inflexions que vous jugez utiles de mentionner.

Cette rubrique vise à vous permettre de signaler les éléments clés de votre parcours professionnel qui, selon vous, doivent être connus pour pouvoir appréhender votre situation actuelle. Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, distinguer les évolutions relevant de votre choix personnel de celles liées à des circonstances extérieures.

### Contexte d'exercice et conditions de travail

Cette rubrique est destinée à dresser un état des lieux de l'exercice de votre métier d'enseignant-chercheur durant les cinq dernières années. Elle peut également avoir pour fonction d'informer votre section CNU de vos relations avec votre établissement. Les différents items cités ne sont là qu'à titre indicatif.

En matière de pédagogie, vous pouvez indiquer tout élément susceptible d'informer votre section CNU sur l'exercice de votre mission pédagogique en distinguant éventuellement ce qui relève du niveau :

- de l'établissement en général : aide de votre établissement à l'enseignement (personnels d'accompagnement, moyens pédagogiques, aide à l'innovation pédagogique), prise en compte des tâches d'organisation et d'animation, de création d'outils pédagogiques, décharges de service, obtention de CRCT, promotion à la suite de responsabilités pédagogiques, conditions de fonctionnement des services (scolarité, administration de votre composante, plateformes et ressources documentaires), etc. ;

- de votre département ou de votre composante : informations concernant le mode de répartition des services d'enseignement, les effectifs seuils de dédoublement des TD/TP, les effectifs minimaux pour l'existence d'un cours, etc. ; vous pouvez indiquer si disposez d'un bureau équipé (téléphone, ordinateur, etc.) pour travailler et recevoir des étudiants.

En matière de recherche, vous pouvez indiquer tout élément susceptible d'informer votre section CNU sur l'exercice de votre mission de recherche en distinguant éventuellement ce qui relève du niveau :

- de l'établissement ou de votre composante : personnels d'accompagnement, moyens matériels et financiers, aide à la constitution des projets (région, ANR, européens, etc.), aide à la publication (financement, traductions, etc.), à l'organisation de manifestations scientifiques, politique d'accueil de doctorants, de post-doctorants, de professeurs invités, etc. ;

- du laboratoire : vous pouvez indiquer si vous appartenez ou non à une unité de recherche (UMR, EA, etc.) et si cette unité de recherche est localisée dans votre établissement d'affectation, et quels

sont les avantages ou inconvénients que cela occasionne. Vous pouvez aussi préciser si vous disposez d'un bureau.

Cette rubrique concerne également les éléments de fonctionnement de votre unité de recherche (conseil, assemblée, direction, soutien aux nouveaux projets, etc.), ainsi que la liberté de recherche et votre opinion sur le temps que vous consacrez à la recherche, le soutien ou non par votre laboratoire à une demande de CRCT ou de délégation, le financement des missions de recherche, etc.

Votre vie dans l'établissement : vous pouvez expliquer, dans le cas où vous avez éprouvé des difficultés dans l'exercice de votre métier d'enseignant-chercheur, si vous avez fait appel à une personne ou un service (direction de département, de laboratoire, service des personnels enseignants, service des ressources humaines de votre établissement), dans quelle mesure vous estimez avoir été entendu, si vous avez fait appel au CHSCT, à une juridiction, etc.

## **Activités pédagogiques**

Cette rubrique est destinée à la description de vos activités pédagogiques au cours des cinq dernières années. La lecture de cette rubrique permettra d'avoir une vue d'ensemble sur votre activité pédagogique ainsi que l'aide apportée par les différents services concernés.

Les renseignements sur les enseignements portent dans la mesure du possible sur leur répartition (CM/TD/TP), le public concerné, les effectifs, les différents lieux d'exercice, éventuellement les modes de transmission, etc.

Cette rubrique concerne également votre participation à la gestion et l'animation des filières et des enseignements (au niveau du diplôme, de l'année, du semestre, des UE ; tutorat ; élaboration de maquettes ; rédaction de fascicules d'enseignement ; créations d'enseignements ; animation de modules ; participation technique à l'élaboration d'enseignement ; création de ressources, etc.).

Appartiennent également à cette rubrique les autres activités liées à l'enseignement (jurys externes ; VAE ; entretiens pédagogiques ; sélection de dossiers ; référent APB ; participation à des salons et forums ; animations culturelles ; sorties universitaires, etc.).

## **Activités scientifiques**

Cette rubrique est destinée à la description de vos activités scientifiques au cours des cinq dernières années. La lecture de cette rubrique permettra d'avoir une vue d'ensemble sur votre activité scientifique, ainsi que sur l'aide apportée par les différents services concernés. Les renseignements sur les activités scientifiques comportent une description des thèmes de recherche, listent les principaux résultats et présentent quelques éléments factuels.

Appartiennent aussi à cette rubrique les activités liées à l'accompagnement et à l'encadrement doctoral, ainsi qu'à toutes autres formations par la recherche. Cette rubrique concerne également votre participation à la gestion et l'animation scientifique et votre participation à l'expertise scientifique.

## **Autres activités**

Dans cette rubrique, il s'agit de renseigner toutes les tâches d'intérêt général collectives et institutionnelles à l'échelle locale, nationale ou internationale, dans les cinq dernières années. En voici quelques exemples :

- au niveau de l'établissement : participation à des comités de sélection, tâches d'intérêt général liées à la pédagogie, la recherche, aux écoles doctorales, tâches liées aux services centraux de l'établissement, etc. ;

- au niveau national : participation à des comités de sélection, CNU, CP-CNU, CoNRS, HCERES ou AERES, ANR, participation à des comités éditoriaux, tâches d'expertise scientifique, sociétés savantes, etc. ;

- au niveau international : tâches liées à des collaborations avec des établissements étrangers, expertise scientifique, comités éditoriaux, associations internationales, etc.